



Groupe de suivi (GS)

Séance n°3, le 24 février 2022 de 17h30 à 19h30
Ferme Sarasin - Grand-Saconnex

Compte rendu
Transformation urbaine de Carantec, Grand-Saconnex

Liste des présent.e.s :

José-Miguel Arias, Daniel Tissot, Laurent Wethli, Pierre André Merlin, Jean Szabo, Emanuela et Alexandre Dose Sarfatis, Jean-Marie Le Goff, Alexandre Schwartz, Yves Gerber, Mike Veil, Jean-Pierre Jobin, Christiane Mathias, Marcel Monney, Kaoutar Harchi.
Hager : Aleth de Crécy
Transitec : Alexis Gimel
Swiss Life : Philippe Papaux
OU : Bela Kali, Matthias Lecoq, Pascal Michel, Lionel Chabot
Commune du Grand-Saconnex : Cédric Zurn.

Déroulé :

Suite à la présentation de l'ordre du jour, il est indiqué que la problématique **des nuisances environnementales** sera traitée lors de la prochaine séance. A la question relative au gabarit et à la densité, il est rappelé le contexte donné par M. Hodgers le 4 septembre 2021. Il est indiqué que des vérifications sont néanmoins à l'étude et qu'elles pourront également être présentées lors du prochain groupe de suivi.

L'office de l'urbanisme présente succinctement **les différents projets connexes** à celui de Carantec, ainsi que leur état d'avancement. Il y a autant des projets de développement (Morillon parc, Suzette, Marronniers) que d'infrastructures (Promenade de la Paix et tram Nations-Grand-Saconnex).

Trait d'union entre les différents secteurs à l'étude, **le projet de tram** fait l'objet d'une présentation plus détaillée. Ce projet, qui a fait l'objet d'une concertation depuis 2019, permettra une requalification de l'ensemble de la route de Ferney, dont le trafic va diminuer. Les fonctionnalités en matière de mobilité douce y seront largement améliorées. Au niveau de Carantec, il permettra une requalification des espaces publics et la création d'une centralité, en lien avec la place prévue par le projet de PLQ.

Les participant.e.s demandent à être rassuré.e.s sur **le report modal**, les diminutions de trafic sur la route de Ferney, ainsi que sur le fait que le trafic ne se diffusera pas au sein des quartiers. Il est indiqué que l'ensemble des chiffres en la matière seront publics d'ici un mois, lors de l'enquête publique sur le projet de tram.

L'évolution de **l'emprise du parking**, liée à la baisse du nombre de places de stationnement pour les voitures, est présentée.

Les participant.e.s demandent 2 places vélos minimum par logement, alors que le règlement en prévoit 1,5. Une mutualisation des places est demandée, y compris celles dévolues à l'électromobilité. Il est indiqué que le règlement prévoit des minimums. Le nombre de places vélos peut par conséquent être revu à la hausse par les constructeurs. Ces places peuvent toutefois avoir un impact important sur les espaces publics. Le représentant de Swisslife s'exprime par ailleurs en faveur d'une mutualisation.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



Ville du Grand-Saconnex

Département du territoire
Office de l'urbanisme
Ville du Grand-Saconnex

Les évolutions du projet paysager sont présentées, en lien avec la diminution de l'emprise du parking souterrain. Des gains conséquents de pleine terre peuvent être constatés et des plantations nouvelles prévues, y compris sur la route de Colovrex, sous laquelle il n'y a jamais eu de réseau sous-terrain.

Les participant.e.s sont favorables au sol perméable plutôt qu'au béton et estiment qu'il faut planter des arbres de différents âges.

Les participant.e.s expriment une satisfaction générale par rapport aux évolutions présentées.

Cependant, le caractère des gabarits reste insatisfaisant aux yeux d'un certain nombre des participant.e.s. En effet, ce sujet fait partie intégrante des oppositions de mars 2021. La discussion était fermée de la part du DT & Swisslife quant à une dérogation à la loi pour une diminution des tailles - cependant une dérogation à la hausse sera accordée dans l'état actuel. Une très forte densité a été contestée (IUS de 1.4 au lieu de 1.2). Il a été demandé de la réduire au minimum légal (vu la localisation du PLQ).